



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060021

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11307
N/REF : 8/06/2025 0H04 C:000045 I:29339
V/REF : Contrat N°011307 du 25/05/2023

SDC 'LA PROMENADE'
C/O SARL CABINET CHAROLLOIS
1038 AV. DE LATTRE DE TASSIGNY
71001 MACON CEDEX

IMMEUBLE : LA PROMENADE
16 RUE DE LA POSTE
01290 PONT DE VEYLE

Feillens, le 01 Juin 2025

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur
LOCALISATION : 16 RUE DE LA POSTE - PONT DE VEYLE -
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme F. LE MEIGNEN

DEPLACEMENT EN SEMAINE DE 08H00 A 17H00
MISE EN PLACE DU CHANTIER
CURAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU DES EAUX USEES SUR 15 METRES
CURAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU SOUS DALLAGE DU BATIMENT DEPUIS LE
REGARD EN PIED DE BATIMENT
POMPAGE DES DECHETS ET TRANSFERT EN CENTRE

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Juin de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE

connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/06/2025

Prix de base du contrat : 282,46

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 10/2022	Valeur :	132,3
	Mois de l'indice de révision	: 12/2024	Valeur :	142,8



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060021

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Curage hydraulique réseau EU	301,38	301,38
	TOTAL H.T.		301,38
	T.V.A. a 10,00%		30,13
	TOTAL T.T.C.En EURO		331,51

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN